

Jean-Luc CHANE-SAM

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Saint-Denis - Réunion

**EMMAUS GRAND SUD
Fondateur Abbé Pierre**

Association

423 rue Raphael BABET
97480 SAINT JOSEPH

SIRET 442 285 524 00033

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Association EMMAUS GRAND SUD Fondateur Abbé Pierre
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EMMAUS GRAND SUD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Sur la base des conventions signées par votre association avec les différents financeurs, nous nous sommes assurés de la réalité des subventions restant à recevoir, et de leur prise en compte en produit au fur et à mesure de la réalisation effective des dépenses éligibles.

Association EMMAUS GRAND SUD Fondateur Abbé Pierre

Exercice clos le 31 décembre 2019

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Association EMMAUS GRAND SUD Fondateur Abbé Pierre

Exercice clos le 31 décembre 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-PIERRE, le 21 Aout 2020

Jean-Luc CHANE-SAM

Commissaire aux Comptes



Comptes Annuels

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	16 280	7 959	8 322	7 534
<i>Autres</i>	254 228	128 233	125 995	104 941
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>	13 450		13 450	
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	14 000		14 000	14 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	297 958	136 192	161 766	126 474
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	693		693	6 404
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	5 313	2 106	3 207	5 318
<i>Autres</i>	143 231		143 231	93 249
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	450 261		450 261	336 046
<i>Charges constatés d'avance</i>	60		60	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	599 558	2 106	597 452	441 017
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	897 516	138 298	759 218	567 491

Bilan Passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	118 654	118 654
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>	33 664	10 000
Résultat de l'exercice	178 654	70 417
<i>Report à nouveau</i>	125 621	78 868
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	456 593	277 939
Autres fonds associatifs		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>	50 000	56 000
<i>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	21 945	29 185
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	528 538	363 124
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>	37 268	36 054
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES	37 268	36 054
DETTES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	27 167	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	68 024	48 521
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	78 171	56 072
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		24 137
<i>Autres dettes</i>	50	50
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	20 000	39 533
TOTAL DETTES	193 412	168 314
<i>Ecarts de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	759 218	567 491

Compte de Résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018	Ecart €	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue (biens et services)</i>	7 640	5 355	2 285	42,68
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Produits nets partiels sur opérations à long terme</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	616 059	411 383	204 676	49,75
<i>Reprises sur provisions et amortissements, transferts de</i>	1 700	2 020	-320	-15,84
<i>Cotisations</i>	675	660	15	2,27
<i>Autres produits</i>	679 959	512 336	167 623	32,72
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 306 032	931 753	374 279	40,17
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation des stocks</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnem</i>				
<i>Variation des stocks</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	324 037	276 440	47 597	17,22
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	6 356	3 022	3 334	110,30
<i>Salaires et traitements</i>	693 135	461 043	232 092	50,34
<i>Charges sociales</i>	73 040	96 107	-23 067	-24,00
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	31 837	25 289	6 548	25,89
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	755	1 352	-597	-44,19
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>				
<i>Subventions accordées par l'association</i>				
<i>Autres charges</i>	23 621	26 166	-2 544	-9,72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 152 781	889 418	263 363	29,61
RESULTAT D'EXPLOITATION	153 251	42 336	110 916	261,99
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS				
EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE				
DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE				
<i>Produits financiers de participation</i>				
<i>Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'acti</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	40	44	-4	-9,81
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de plac</i>				
PRODUITS FINANCIERS	40	44	-4	-9,81
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	134		134	
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de pl</i>				
CHARGES FINANCIERES	134		134	
RESULTAT FINANCIER	-94	44	-138	-311,23

Compte de Résultat (suite)

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart €	%
RESULTAT COURANT	153 158	42 380	110 778	261,39
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	24 247	37 299	-13 052	-34,99
<i>Produits exceptionnels sur opération en capital</i>	4 000		4 000	
<i>Reprises provisions et transferts de charges</i>				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 247	37 299	-9 052	-24,27
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	1 257	422	836	198,26
<i>Charges exceptionnelles sur opération en capital</i>	279	679	-400	-58,88
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 537	1 101	436	39,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 711	36 198	-9 488	-26,21
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTAT IMPOTS SUR LES BENEFICES				
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DE ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCE	1 214	8 161	-6 947	-85,12
EXCEDENT OU DEFICIT	178 654	70 417	108 237	153,71

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EMMAUS GRAND SUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 759 218 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 178 654 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur.

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :

- Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983, du règlement CRC 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice dans le respect du plan comptable Emmaüs dans sa version de mars 2011.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	230 855	53 958	14 305	283 958
Immobilisations financières	14 000			14 000
Total	244 855	53 958	14 305	297 958
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	118 381	31 878	14 026	136 192
Immobilisations financières				
Total	118 381	31 878	14 026	136 192
ACTIF NET				161 766

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 958		53 958
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		53 958		53 958
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 305		14 305
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		14 305		14 305

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 162 604 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 000		14 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 313	5 313	
Autres	143 231	143 231	
Charges constatées d'avance	60	60	
Total	162 604	148 604	14 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers factures à établir	3 042
Produits à recevoir	27 259
Intérêts courus à recevoir	40
Total	30 341

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 352	755		2 106
Total	1 352	755		2 106
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		755		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	1 154			1 154
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	117 500			117 500
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	118 654			118 654
Apports avec droit de reprise	56 000		6 000	50 000
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	56 000		6 000	50 000
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	10 000	23 664		33 664
Report à Nouveau	78 868	46 753		125 621
Résultat de l'exercice	70 417	-70 417	-178 654	178 654
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	29 185		7 240	21 945
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	363 124		-165 414	528 538

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 193 412 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	124	124		
- à plus de 1 an à l'origine	27 043	5 375	21 668	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 024	68 024		
Dettes fiscales et sociales	78 171	78 171		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50	50		
Produits constatés d'avance	20 000	20 000		
Total	193 412	171 744	21 668	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 885			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	878			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.b & s-fact.non parvenues	64 295
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	36
Intérêts courus à payer	124
Pel-dettes/conges a payer	30 726
Pel-charges a payer diverses	1 767
Org.sx-ch/conges a payer	4 760
Org.sx-ch.a.p.diverses	210
Formation continue	5 908
Total	107 826

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	60		
Total	60		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	20 000		
Total	20 000		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 340 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 257	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	279	
Libéralités perçues		22 469
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 778
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 000
TOTAL	1 537	28 247

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie du Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, le Conseil d'Administration de l'Association Emmaüs Grand Sud a arrêté les comptes annuels clos au 31/12/2019 sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'Association ²Emmaüs Grand Sud, le Conseil d'Administration de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité sur l'année 2020.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	45 916	63 704
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	45 916	63 704
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

BENEVOLAT

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

(Règlement n°99-01 du 16 février 1999)

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base de l'engagement des bénévoles qui consacrent plusieurs heures par semaine aux actions menées au sein de l'Atelier "OKAZ".

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 4 432 heures pour l'atelier "OKAZ" qui ont été valorisées au smic horaire en vigueur à la clôture, charges sociales et fiscales comprises.

Smic horaire, charges sociales et fiscales comprises : 10.36 €

Valorisation des contributions volontaires des bénévoles : 45 915 €

Autres informations

MISE A DISPOSTION GRATUITE DE LOCAUX

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite par la commune de SAINT-JOSEPH d'un local sis 423, rue Raphaël Babet, 97480 SAINT-JOSEPH.